

Bilan de la campagne 2016

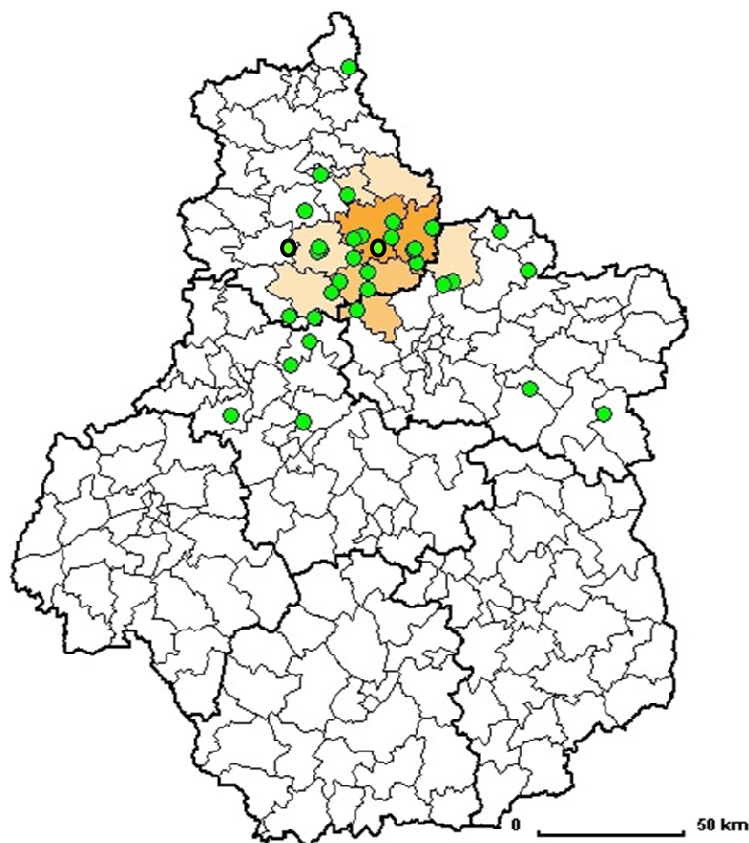
RESEAU 2016

En 2016, 33 parcelles de pommes de terre ont été suivies sur la Région Centre par 12 organismes : Agri Beauce, les Chambres d'Agriculture d'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher et du Loiret, Comité Centre et Sud, Parmentine, Pom'Alliance, SA Ferme des Arches, Terre de France, Soufflet Agriculture, Select up, Agropithiviers/Les 3 Laboureurs.

34 bulletins relatant l'évolution des principaux ravageurs de la pomme de terre (pucerons, doryphores) et l'évolution du risque mildiou ont été rédigés du 31 mars avril au 17 août.

Le risque mildiou a été évalué grâce au modèle Mileos[®] (modèle ARVALIS) alimenté par un réseau de stations météorologiques (carte ci-dessous).

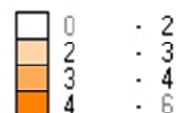
Carte des parcelles suivies en 2016



Pommes de terre de consommation

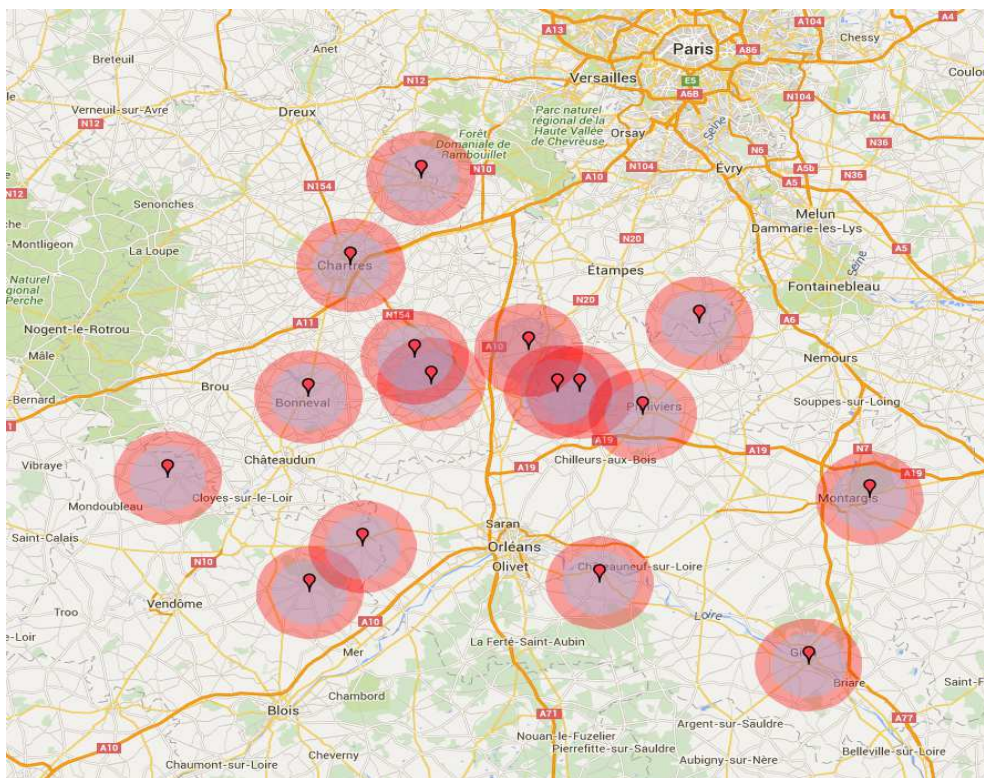
Surfaces en % de la SAU cantonale

(source : MAAPRAT, déclarations PAC 2012)



● parcelle de pommes de terre

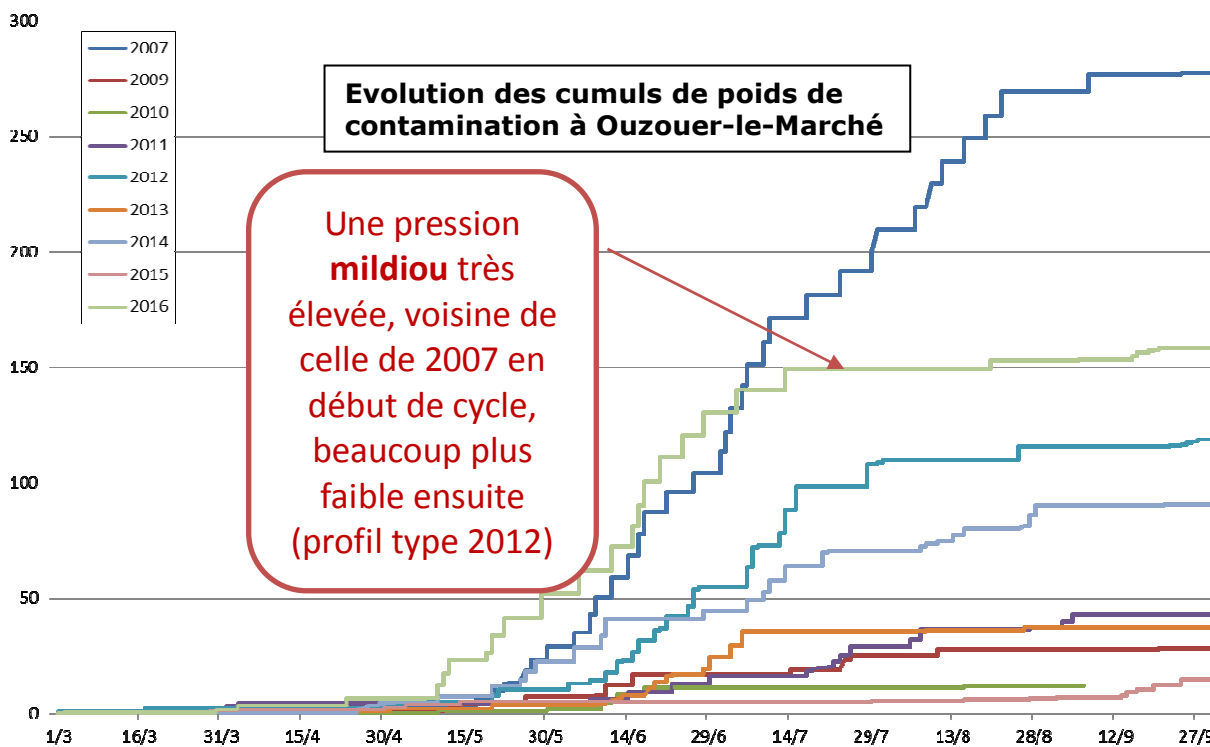
Carte des stations modélisées dans Mileos® en 2016 :



BILAN SANITAIRE

Mildiou : année à très forte pression jusqu'à la mi-Juillet :

L'évolution des cumuls de poids de contamination est le meilleur indice pour retracer l'évolution du risque mildiou chaque année.



Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffusives attribués au financement du plan Ecophyto 2.





ARVALIS – Institut du végétal

2016 a donc connue une très forte pression mildiou avec des conditions climatiques extrêmement favorables de mi-mai à mi-juillet conduisant à la présence dans de nombreuses parcelles et dans toutes régions de quelques taches à plusieurs foyers de mildiou.

Le seuil de nuisibilité des variétés sensibles est atteint dès la dernière semaine d'avril pour les secteurs les plus précoces (notamment Eure-et-Loir, Loir-et-Cher et le Loiret).

Il faudra attendre mi-mai pour l'Essonne.

La réserve de maladie était présente dès le début de la campagne. Les fortes pluies de mai ont fait exploser la pression dans tous les secteurs au moment des levées qui peuvent être caractérisées d'hétérogènes et étalées sur une longue période.

Heureusement un temps sec, défavorable au mildiou, s'est installé à partir de la mi-Juillet. Ce n'est qu'avec le retour des pluies en août qu'il fallait être vigilant en fin de cycle.

Malgré des conditions très propices conduisant au lessivage des produits, à l'impossibilité d'entrer dans les parcelles, au surcoût de la protection fongicide voire à « l'abandon » de quelques parcelles, la protection des cultures a été efficace et aucune parcelle n'a été détruite ou fortement impactée par le mildiou.

Alternaria : pression modérée, attention aux confusions

Des conditions climatiques stressantes, avec un coup de sec durant l'été, ont favorisé le développement de la maladie.

Cependant seuls quelques symptômes **supposés** d'alternaria ont été relevés en végétation.

Dans de nombreux cas, après analyse, les symptômes ce sont avérés être d'origine physiologique dus à des carences, blocages d'éléments minéraux ou encore des stress climatiques.

Des symptômes de *solani* ont été relevés sur le mois d'août



Lésions d'alternariose avec taches nécrotiques en anneaux concentriques et halo jaunâtre (Y. LE HINGRAT / FNPPPT)

Insectes ravageurs

- **Taupins** : très peu de dégâts ont été remontés au cours de la campagne mais la vigilance reste de mise.

Au niveau du réseau, la présence de taupins a été très faible et très ponctuelle (en culture et/ou à la récolte avant la mise en stockage).

La pression de ce ravageur reste actuellement faible mais en légère progression chaque année. Elle représente un risque économique important à terme compte tenu de l'absence de solutions homologuées efficaces.

- **Doryphores** : quasi absence d'adultes sur la majorité des parcelles au cours de la campagne mais observation localisée de gros foyers dans le Val de Loire , avec jusqu'à 50-60 larves sur quelques pieds.



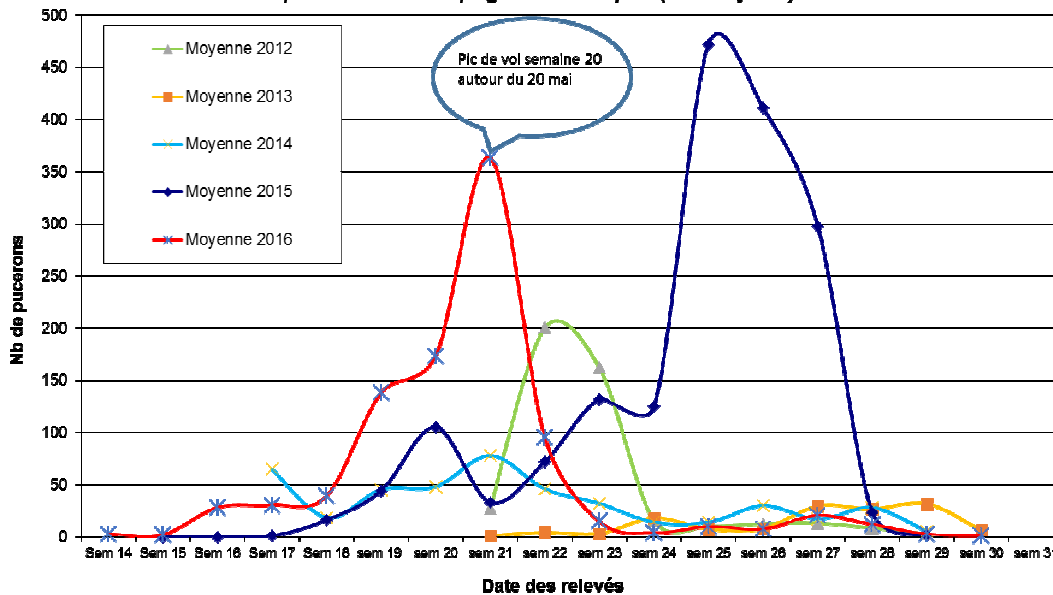
R. COUTIN /

Le risque est demeuré globalement nul tout au long de la campagne sur l'ensemble de la Région et aucun dégât n'a été observé dans les parcelles.

- **Pucerons** : pic de vol plus précoce d'un mois par rapport à 2015

Suivi des populations à l'aide des cuvettes jaunes reconduit en 2016 en complément des observations (principale espèce identifiée : *Myzus persicae*, principal vecteur du virus Y et du virus de l'enroulement).

**Evolution pluri annuelle des populations de pucerons
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)**



C. TROUVE / SRPV Nord-Pas-de-

Conséquence de l'hiver 2015-2016 très doux, le début de vol significatif de pucerons est enregistré dans les cuvettes jaunes dès fin avril.

Le vol s'est ensuite poursuivi pour atteindre son pic entre le 15 et le 20 mai, soit 1 mois plus tôt qu'en 2015, avec des niveaux de captures très élevés.

Les captures ont ensuite rapidement régressé et il n'y a pas eu de 2^{ème} pic.

En parcelle, les premières colonies de pucerons aptères sont observées fin mai. Début juin, la présence de colonies est signalée dans 50% des parcelles du réseau avec en parallèle à ces dates la présence d'auxiliaires (coccinelles notamment).

Le seuil de nuisibilité sera rarement atteint en parcelle et les populations ont rapidement régressé suite aux fortes pluies de fin mai qui ont "lavé" les pucerons.

Mis à part en production de plant, le risque restera faible voire modéré sur les variétés sensibles aux viroses tout au long de la campagne.

Utilisation de plant de ferme : erratum dans le BSV n°1

Erratum concernant l'accord plant de 2014 cité dans le BSV pomme de terre n°1 du 30 mars.

L'accord de 2014 est caduque, un nouvel accord plant de ferme ayant été signé le 19 octobre 2016 pour les plantations 2017, 2018, 2019, complété par un arrêté du 13 février 2017 portant extension de l'accord (JO du 18 février 2017).

Vous pouvez trouver tous les éléments liés à ce nouvel accord sur le site du Groupement National Interprofessionnel des Semences (GNIS) :

<http://gnis.fr/index/action/page/id/1099/title/Plant-de-ferme-de-pomme-de-terre>



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre

http://bsv.centre.chambagri.fr



Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le « BSV Adventices » en cliquant sur ce lien :

<http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices.html>